

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 10 novembre 2020

Personnes présentes :

Les directrices d'école : Mme Roy et Mme Tintignac

Les enseignants : Mme DALMAY-ROUGIER, Mme ASTIER, Mme LEYSSENE, Mme DEBORD,

Les représentants des municipalités : Mme BERLAND et Mme BELLAYER (conseillères municipales Mairie St Brice/Vienne), Mr FAVRAUD (Maire St Martin de Jussac), Mme TABARINO (Conseillère déléguée en charge des affaires scolaires de St Martin de Jussac), Mr VERGNE (conseiller St Martin de Jussac)

Les représentants DDEN : Mr GRANDCOING

Les représentants des parents d'élèves : Mr PETIAUX, Mme LECOMTE, Mme PERRON (représentants de l'école de St Martin de Jussac) Mr BRNON, Mme FREDON, Mme FORT-DUROUDIER, Mme ROUFFANCHE (représentants de l'école de St Brice/ Vienne)

Sont excusés : Mme Calendreau (maire de St Brice/Vienne), Mr Lepresle, Mme Dumet, Mme Doublet, Mme Levis, Mme Lupinacci (enseignants), M. Musson, IEN Haute-Vienne 1

L'ordre du jour :

1. Vote du regroupement du Conseil d'Ecole des deux écoles du R.P.I.
2. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole
3. Vote du règlement intérieur des deux écoles
4. Validation des comptes des coopératives scolaires
5. PPMS
6. Bilan de rentrée (effectifs, travaux)
7. Labellisation du RPI sur le développement durable (E3D)
8. Projets et activités des écoles

Attentat de Samuel Paty :

Lecture d'un texte par Mme Roy sur la tragédie qui a frappé le corps enseignant le 16 octobre dernier. Cet texte est annexé à ce compte-rendu.

1. Vote du regroupement du Conseil d'Ecole des deux écoles du R.P.I.

Voté à l'unanimité. Les deux conseils d'école seront donc regroupés et la présidente sera Mme Roy directrice de St Martin de Jussac pour cette année.

2. Vote du règlement intérieur du Conseil d'Ecole

Mme Roy propose que le compte –rendu du conseil d'école soit consultable dans un délai de 15 jours sur les sites de la mairie et sur le blog toutemonannée.com.

Mme Roy rappelle que les questions des parents doivent parvenir aux directrices 48h avant la tenue du conseil d'école.

Voté à l'unanimité, le règlement et la charte de la laïcité sont annexés au présent compte-rendu.

3. Vote du règlement intérieur des deux écoles

Le règlement est voté à l'unanimité est annexé au présent compte –rendu

4. Validation des comptes des coopératives scolaires

Ecole St Martin : 2019/2020 : 11 351€ de charges
9 253€ de produits
3 395€ sur le compte en début d'année

Ecole St Brice : solde 1899€, remerciements aux parents : 520€ de cotisation

5. PPMS

Exercice incendie : fait à st Brice
fait à St Martin

Exercice « attentat-intrusion » : fait à St Martin

St Brice : problématique sur le signal d'alarme qui n'est pas audible dans toute l'école et une impossibilité de verrouiller les issues de l'école. Les conditions de sécurité ne sont pas optimales.

A la demande de la directrice, il y eu une réunion de concertation avec des membres de l'éducation nationale afin de trouver des pistes d'amélioration. L'intégralité des issues des bâtiments donnant sur un espace extérieur (même cours de récréation) doit être verrouillée en permanence avec des boutons moletés aux portes (il n'y en a pas actuellement). L'équipe enseignante signale que ces préconisations vont à l'encontre du protocole incendie (là tout doit être ouvert) et de l'usage quotidien des locaux (sanitaires à l'extérieur).

Mme Le maire et 3 adjoints ont assisté à l'exercice. La mairie s'engage à doter l'école de talkie-walkie sur base en guise de signal d'alarme.

Exercice « mise en sûreté et confinement » : fait à St Brice

Ne sera pas fait à St Martin car le regroupement des enfants se fait habituellement pour les 3 classes dans la salle commune, ce qui va à l'encontre du protocole sanitaire actuel qui préconise d'éviter tout brassage. La hiérarchie a été prévenue et cet exercice sera expliqué aux enfants.

6. Bilan rentrée (effectifs, travaux)

Effectifs :

Saint Brice : Mme DOUBLET : 23 PS

Mme DALMAY-ROUGIER et Mme TINTIGNAC: 16MS, 9GS

Mr LEPRESLE et Mme DUMET : 9GS, 15CP

Mme ASTIER : 11 CP, 13 CE1

4 enfants ne sont pas venus depuis la rentrée scolaire et 3 radiations.

Saint Martin : Mme LEVIS et Mme ROY : 8 CE1, 13 CE2

Mme DEBORD : 5 CE2, 18 CM1

Mme LEYSENNE et Mme LUPINACCI : 22 CM2

4 enfants ne sont pas venus depuis la rentrée scolaire et 2 radiations.

Les listes de naissance de St Martin ont été fournies pas celle de Saint Brice pour le moment.
La carte scolaire sera revue en février.

Travaux :

Saint- Martin :

- ✓ Remerciements pour les tracés dans la cour, pour la remise à niveau des éclairages des classes, et le photocopieur couleur
- ✓ Mise à jour des ordinateurs
- ✓ Subvention de 120€ de la mairie

Mme ROY, en accord avec M. le Maire, a fait une demande subvention de 1 500 € à l'Inspection Académique pour créer une bibliothèque dans l'école. La Mairie doit engager une somme de 300 € pour pouvoir obtenir cette subvention.

Saint Brice :

- ✓ Remerciement pour la barrière autour de la structure de jeux
- ✓ Aménagement du préau de l'école (étagère, casiers, bancs)
- ✓ Demande de réparation d'un store coincée en position fermée depuis 2 ans dans la classe de Mme Dalmay- Rougier
- ✓ Demande aménagement de l'accès à la garderie, les dalles devant la porte seront posées avant Noël et la mairie est en attente de subventions pour améliorer le chemin d'accès. La route sera mise en sens unique avant la fin de l'année

7. Labellisation du RPI sur le développement durable (E3D)

Le RPI a reçu le label niveau 1 en juillet 2020 et vise le niveau 2 en mettant en place des actions avec la mairie.

A Saint Martin, l'école est en attente de la signature de la convention avec le SYDED pour avoir des interventions en classe sur le thème du recyclage. Une animation sur la gaspillage alimentaire a d'ores et déjà été faite avec les élèves. Des composteurs sont arrivés à l'école. L'école a un projet de création de jardin.

8. Projets et activités des écoles

Saint Brice :

- Les PS ont fait beaucoup de cuisine lors de la semaine du goût, en privilégiant les fruits au sirop pour respecter le protocole sanitaire.
- Les MS, GS cuisine eu moment des anniversaires
- Spectacle de marionnettes le 14/12 en 2 sessions
- Atelier musique avec Amandine
- PS-MS-GS : prévention routière, le dossier est accepté mais la formation est suspendue, prêt d'une piste routière avec des jeux en mars et une un spectacle en janvier
- GS-CP, CP-CE1 : intervention de musique le mardi avec expression corporelle , rythme, Session piscine au 3^{ème} trimestre
- Concours koala pour les CP-CE1 en mars avec un classement un cadeau offert à chaque participant
- Projet autour de l'arbre avec un circuit au bord de vienne renouvelé à chaque saison et une plantation d'arbres
- Exposition du RPI autour de l'arbre

Saint Martin

- 9 séances VTT réalisés en début d'année scolaire
- Cycle judo annulé pour les CM1 et CM2.
- Séance découverte pétanque en juin selon la situation sanitaire
- Cycle piscine à partir de décembre pour les CE1-CE2 (en fonction des contraintes sanitaires)
- Semaine de la science en octobre : les 3 classes se sont rendues à Rochechouart pour avoir une intervention sur le thème du paysage.
- Les CE1- CE2 devaient se rendre à la Mégisserie le 23 novembre prochain, mais le spectacle a été annulé.
- Permis piétons pour les CE2 et les CM1
- Vente de madeleines en cours (643 boites commandées)
- Classes découvertes : CE2, CM1, CM2 : en auvergne du 1^{er} au 4 juin
CE1, CE2 : en Corrèze du 26 au 28 mai
- Liaison avec le collège suspendue avec la crise sanitaire (à voir en cours d'année)

Questions de parents

- 1) « Quand les travaux seront ENFIN (et j'insiste sur ce mot puisque cela fait déjà plusieurs années qu'il en est question..) réalisés pour l'accès à la garderie au niveau des barrières ?
En plus, depuis la rentrée du 2 novembre, les maternelles rentrent par là le matin et cela devient très dangereux car il y a beaucoup de circulation (voitures, cars..) et nous sommes obligés de marcher sur la route tellement l'endroit st glissant et plein de gadoue... ! »

Réponse faite précédemment dans le compte rendu

- 2) Est-ce que les changements éventuels de planning des garderies liés au confinement, télétravail, mode de garde... seront surfacturés ou est il prévu ce s'adapter ?

La mairie ne prévoit pas de surfacturation

- 3) Si le confinement venait à s'intensifier avec une fermeture des écoles, est il prévu un accueil des enfants dits « prioritaires » et sous quelles conditions ?

Rien n'a été prévu pour le moment. Nous attendons les instructions de notre hiérarchie. Le moment venu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La réunion se termine à 19h50.

Pour les représentants de parents d'élèves,
Mme ROUFFANCHE

La Présidente du Conseil d'école,
Mme ROY